

Image not found or type unknown



Sucession usa: état du texas

Par **Christine**, le **20/10/2009** à **11:58**

Bonjour,

Un homme marié (sans contrat) en seconde noce avec une américaine, pas d'enfants issu de cette union, décède. Il résidait avec son épouse au Texas dans leur maison.

Il a 3 enfants d'un précédent mariage, vivants tous en Europe.

Quels sont les droits de chacun d'eux, épouse et enfants, aux vu des lois du Texas?

Merci de votre réponse rapide, car je suis dans l'embarras.